

LE FOREM RECHERCHE

DES FORMATEURS CARROSSIERS-REPARATEURS AUTOMOBILE (H/F/X)

RÉSERVE DE
RECRUTEMENT

EN BREF

Référence : 105434

Lieu : Région wallonne

Date limite pour postuler : **15/09/2021**

Niveau d'études/expérience requise :
3 à 6 ans d'expérience utile en fonction
du diplôme/certificat

CONTEXTE

L'une des missions principales du Forem est d'identifier et de développer les compétences des demandeurs d'emploi, principalement via la formation professionnelle.

Dans ce cadre, le Forem constitue une réserve de recrutement de Formateurs « Carrossiers-réparateurs automobile ».

Un poste est actuellement à pourvoir pour les besoins du centre de formation de Houdeng-Goegnies.

FONCTION

Mission

- vous êtes chargé de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel. Vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier ;
- vous collaborez à l'élaboration des supports de cours (syllabi, didacticiels, moyens audio-visuels, ...)
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression (les stagiaires adultes peuvent être des demandeurs d'emploi, des travailleurs, des enseignants en recyclage ou des étudiants de l'enseignement technique).

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, ...)
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique et mettez au point de nouveaux programmes et supports de formation ;
- vous analysez les besoins des entreprises et assurez le suivi lors de l'accueil des stagiaires ;
- vous effectuez des actions de veille dans votre domaine ;
- vous appliquez les normes de sécurité ;
- vous gérez les aspects d'organisation et de logistique (matériel, ...) pour la mise en œuvre des formations.



Les activités décrites ci-dessus seront développées au sein du Forem ou en entreprise et impliqueront de nombreux contacts interdisciplinaires au sein d'une équipe pédagogique.

Conditions d'exercice

- le Formateur est engagé sous statut contractuel privé;
- salaire selon l'échelle barémique 01 ce qui équivaut à 3722,77 € mensuel brut indexé ;
- vous travaillez sous l'autorité du Responsable de centre ;
- vous gérez votre groupe de stagiaires en autonomie ;
- vous collaborez à des groupes de travail en interne et en externe ;
- vous vous inscrivez dans une approche de formation continue en participant à des programmes de formation ou de recyclage.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences comportementales

- vous analysez avec discernement les données et vous jugez d'un œil critique l'information ;
- vous structurez et organisez votre travail en fixant les priorités ;
- vous résolvez les problèmes de manière autonome ;
- vous donnez des instructions claires aux stagiaires, vous suivez les résultats, vous vous assurez qu'ils adoptent un comportement adéquat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous contribuez au bon esprit d'équipe en partageant votre avis et vos idées ;
- vous agissez avec transparence et neutralité, vous entretenez des contacts constructifs ;
- vous vous remettez en question et vous gérez activement votre propre développement professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

Compétences techniques

- être capable d'organiser un poste de travail et de choisir les équipements les plus adéquats en fonction de l'intervention à réaliser ;
- être capable de rédiger et compléter tous les documents en lien avec une intervention sur véhicule en atelier : ordre de réparation ; registre légal, recherche d'informations et procédures constructeur ; outil de chiffage, ... ;
- travailler en toute sécurité et dans le respect de l'ergonomie en utilisant tous les EPI appropriés en fonction de l'intervention à réaliser ;
- travailler dans le strict respect de toutes les normes de protection de l'environnement ;
- effectuer toutes les tâches liées à la réparation des véhicules accidentés, être capable d'identifier tous les éléments constitutifs d'un véhicule léger ;
- déterminer les dégâts subis suite à un sinistre, procéder au contrôle ;
- procéder au démontage et au remontage ou au remplacement (après avoir vérifié la conformité des nouveaux éléments), ainsi qu'au réglage éventuel de tous les éléments concernés par un sinistre et ce, dans le respect des prescriptions constructeur.

En carrosserie, il s'agit des éléments amovibles non structurels ; des éléments de structure avec ou sans modification des points de repères du châssis ; de tous les éléments d'accastillage extérieur et intérieur ; du vitrage (collé et à joint) ; de la sellerie ; de tous les éléments mécaniques du groupe motopropulseur et de la transmission ; du châssis ; des freins ; de la suspension ; de l'éclairage et de la signalisation ; du système de refroidissement et de chauffage ; de la climatisation ainsi que divers composants électriques.

- être capable de repérer les plis et déformations diverses apparues à la suite d'un sinistre ;
- être capable de prendre diverses mesures sur un véhicule (longueur, largeur, empattement, angles...) et de les interpréter dans le cadre d'une réparation ;
- être capable de comprendre et interpréter un rapport de géométrie afin que le véhicule retrouve sa conformité avec les normes constructeur ;

- être capable de déceler et identifier des défauts de peinture, de préparation, de la corrosion et être capable d'y remédier en utilisant les produits et équipements adéquats ;
- être capable d'utiliser un outil de diagnostic afin de relever les codes défauts consécutifs à un sinistre, les identifier et agir de manière appropriée pour les éliminer afin que le véhicule fonctionne correctement après réparation ;
- être capable d'effectuer tous les appoints et purges nécessaires sur un véhicule après réparation d'un sinistre (huile, liquide de refroidissement, liquide de frein, liquide frigorigène...);
- être capable de démonter et remplacer en toute sécurité des airbags et des prétensionneurs ;
- être capable de mettre un véhicule hybride et/ou électrique hors tension afin de le réparer en carrosserie ; être à même d'identifier et démonter tous les éléments propres à ces véhicules (batteries...); les remonter et ensuite les remettre sous tension dans le strict respect des normes constructeur et / ou légales ;
- être capable de maîtriser l'usage des outils de soudage et les différentes techniques d'ajustage et d'assemblage en réparation de carrosserie automobile : soudage semi-automatique ; cuprobrasure et soudage par points de résistance ;
- être capable de débosser les éléments de carrosserie déformés ;
- être capable de fabriquer et placer des éléments de tôlerie sur mesure ;
- être capable d'étamer des tôles ;
- être capable de redresser un châssis ou la structure d'un véhicule sinistré dans le respect des normes constructeur ;
- être capable d'ajuster et fixer de nouveaux éléments de carrosserie pilotés par gabarits et piges ;
- être capable d'assurer des réparations d'étanchéité (joints, ...) et de protection de la carrosserie ainsi que de neutraliser la corrosion et la traiter ;
- être capable de dégraisser et maroufler un véhicule à réparer ;
- être capable d'identifier les zones à poncer et de procéder au ponçage ;
- être capable d'enduire, de dresser et de modeler les enduits ;
- être capable d'appliquer tous les types de sous-couches afin d'obtenir un résultat conforme avec les normes constructeur ;
- être capable de peindre au pistolet ;
- être capable d'identifier, contretyper et composer de plaquettes et tous types de peinture ; leur code et leur nuance afin d'être le plus près possible de la nuance présente sur le véhicule sinistré ;
- être capable de réparer les matériaux thermoplastiques et les matériaux réalisés en matières synthétiques afin de pouvoir leur rendre leur forme initiale, les préparer et les enduire ;
- être capable d'utiliser, de ranger et d'entretenir une zone de préparation, un labo de peinture, une cabine de peinture ainsi que tous les équipements spécifiques (balance, banc mélangeur, ...);
- être capable de contrôler la qualité de préparation d'un véhicule et, si nécessaire, procéder aux ajustements avant mise en peinture ;
- être capable d'appliquer des apprêts avec et sans ponçage ; des peintures et du vernis ;
- être capable de réaliser un voilage sur véhicule ;
- être capable de réaliser un spot repair ;
- maîtriser le paramétrage électronique de différents composants et en vérifier le bon fonctionnement une fois l'intervention terminée ;
- être capable de nettoyer et préparer un véhicule sinistré avant sa remise au client ;
- être capable de communiquer son savoir en utilisant le vocabulaire technique précis et en l'expliquant pour favoriser l'apprentissage de ses stagiaires.

Connaissances

Vous faites preuve de connaissances approfondies dans les thèmes suivants :

- les matériaux utilisés en carrosserie automobile : aciers, aluminium, alliages, matériaux synthétiques, composites, verre, ..., leurs caractéristiques, leurs techniques d'assemblage et de réparation (brasage, soudage avec divers procédés, collage, rivetage, ...);
- les outillages et équipement d'un atelier de carrosserie, de l'outillage à main aux moyens de levage en passant par tout l'outillage électroportatif et pneumatique ;
- les procédés de découpage en carrosserie ;
- les dispositifs de sécurité active et passive (airbags, prétensionneurs, ...);

- les techniques de préparation des surfaces de carrosserie et leur protection ;
- les peintures : brillant direct et hydrosolubles, la composition, les mélanges ; ... ;
- les outils technologiques utiles à l'exercice du métier de carrossier automobile et utiles à la recherche d'informations techniques pertinentes ;
- la sécurité sur le poste de travail et l'ergonomie, le respect des procédures constructeur et de l'utilisation de tous les équipements d'atelier automobile ;
- la législation des automobiles (passage au contrôle technique après réparation).

Vous avez des connaissances générales en technologie dans les thèmes suivants :

- la mécanique automobile : connaissances permettant d'intervenir dans le cadre d'un sinistre impliquant des éléments mécaniques (moteur, transmission, direction, freinage, suspension, ...) et de s'assurer de leur fonctionnement correct après réparation ;
- l'électricité automobile : connaissances permettant d'intervenir dans le cadre d'un sinistre impliquant des éléments électriques (phares, ...) et de s'assurer de leur fonctionnement correct après réparation ;
- la climatisation automobile : connaissances permettant d'intervenir dans le cadre d'un sinistre impliquant des éléments du circuit de climatisation et de s'assurer qu'il fonctionne correctement après réparation ;
- la maîtrise des bases de l'environnement bureautique, d'internet et de la messagerie.

POSTULER

Conditions d'accès

Vous devez satisfaire simultanément aux conditions suivantes :

- ne pas avoir été condamné pour des faits en relation avec la fonction ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- disposer d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La durée de l'expérience requise dépend du niveau du diplôme/certificat (voir tableau ci-dessous).

| | |
|--|---------------|
| Diplôme ou certificat de l'enseignement supérieur de type court ou long | 3 ans |
| Diplôme ou certificat de l'enseignement secondaire supérieur | 5 ans |
| Certificat de formation professionnelle délivré par un des organismes publics de Formation professionnelle d'un état membre de l'Union européenne | 5 ans* |
| Certificat d'aptitudes pédagogiques | 5 ans* |
| Certificat de validation des compétences délivré par le Consortium de validation des compétences (le candidat doit disposer de l'ensemble des titres de compétences délivrés par le Consortium pour le métier sur lequel il postule) | 5 ans* |
| Certificat de validation des compétences délivré par le Consortium de validation des compétences couplé à un certificat d'aptitudes pédagogiques ou à une certification délivrée par le Forem | 3 ans* |
| À défaut des diplômes, certificats ou brevets requis | 6 ans |

*ce certificat peut donner accès à une dispense d'épreuve (cf. rubrique « procédure de sélection » ci-après)

- Quant à l'expérience professionnelle utile dont il est fait mention, elle se réfère à une expérience professionnelle dans une fonction englobant obligatoirement les métiers de « carrossier » (ou de « tôlier carrossier » ou de « tôlier » ou de « formeur ») ainsi que de « préparateur en carrosserie » ; de « peintre en carrosserie » et de « démonteur - monteur en carrosserie » ou toute autre appellation pouvant se rapporter à l'ensemble de celles-ci.

Ces 4 métiers ont été identifiés par le secteur et sont d'application pour les travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ). Dès lors, le formateur « carrossier automobile » doit être capable de former sur ces 4 métiers.

et/ou

- se réfère à une pratique professionnelle en tant que Formateur d'adultes et/ou d'Enseignant d'adultes dans la discipline visée.

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.


L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au **30/09/2021**.


L'expérience professionnelle, prise en considération, devra être prouvée à notre demande à l'issue de la dernière épreuve au moyen d'attestations précises.


Dossier de candidature


- rendez-vous sur travailler-au-forem.leforem.be
 - créez un compte candidat (si nécessaire) ;
- complétez les différents champs OBLIGATOIRES :
 - diplôme ;
 - expériences professionnelles : celles-ci doivent être détaillées. Ces expériences professionnelles seront examinées uniquement sur base des informations introduites dans le champ adéquat ;
 - veillez à y joindre les différents documents utiles à votre candidature en ligne :
 - **copie du/des diplôme(s) et/ou certificat(s) utile(s) ;**
- dès que votre dossier est complet, postulez sur l'offre « **105434 - FORMATEURS CARROSSIERS-REPARATEURS AUTOMOBILE (H/F/X)** », et ce au plus tard le **15/09/2021**.


 **aucun résultat d'analyse de dossiers ne sera transmis avant le mois d'octobre 2021 ;**

 **seuls les dossiers introduits de la sorte seront pris en considération ;**

 **vous ne pouvez pas postuler via e-mail ;**

 **pour les internes, il est demandé de faire connaître votre candidature à votre hiérarchie ;**

 les candidats qui sont en possession d'un diplôme étranger doivent remettre une équivalence de ce diplôme. Celle-ci peut s'obtenir auprès du service ad hoc du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

 le candidat doit satisfaire à la législation relative à l'accès au territoire belge et aux autorisations de travail. Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment du dépôt de candidature.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature.

Les candidats présélectionnés seront invités à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection.


L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation des dimensions nécessaires à l'exercice de la fonction :

- les compétences techniques et connaissances ;
- le potentiel pédagogique ;
- la motivation ;
- la vision de la fonction et de l'organisme ;
- les caractéristiques psychologiques ;
- les compétences comportementales suivantes : analyser l'information, structurer le travail, encadrer les stagiaires, soutenir les stagiaires, travailler en équipe, résoudre des problèmes, agir de manière orientée service, faire preuve d'engagement, atteindre les objectifs, évoluer, s'adapter.

Le règlement d'examen prévoit la possibilité d'être dispensé de(s) épreuve(s) de vérification des aptitudes techniques et/ou pédagogiques. Ces dispenses s'adressent exclusivement aux candidats déjà détenteurs de certifications prouvant que leurs compétences pédagogiques et/ou techniques sont déjà acquises et ne sont plus à vérifier (cf. ci-dessous).


Epreuve technique

Une épreuve écrite comportant des questions de connaissances et/ou une épreuve pratique comportant des réalisations professionnelles pouvant être complétées par un questionnaire technique.

 Les candidats détenteurs soit d'une certification ou d'une reconnaissance de compétences effectuée par le FOREM, soit d'une validation de compétences délivrée par le Consortium de validation de Compétences et ce pour l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage du métier concerné seront dispensés de cette épreuve.


Epreuve pédagogique

Une épreuve orale évaluant le potentiel pédagogique.

 Les candidats détenteurs d'une certification prouvant leurs compétences pédagogiques seront dispensés de cette épreuve (CAP, CAPAES, AESI, AESS ou une certification délivrée par le Forem).

Epreuve d'adéquation à la fonction et épreuve psychologique

Une épreuve orale portant sur la vérification de l'adéquation du profil du candidat à la fonction et une évaluation psychologique.

 Ces épreuves sont obligatoires pour tous les candidats, sans dispense possible.

L'Office se réserve le droit de regrouper ou de scinder les épreuves en sous-parties, chacune d'entre elles pouvant être éliminatoire.



Remarques



tout lauréat de l'examen est versé dans une réserve de recrutement dont la durée de validité est fixée à quatre ans à dater de la clôture de l'examen ;



si un poste de formateur est proposé à un membre du personnel Forem, statutaire ou contractuel « public » sous contrat à durée indéterminée, il pourrait prendre une disponibilité pour convenance personnelle selon les règles en vigueur.

PLUS D'INFOS ?

Autres informations

- sur [ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#) ;
- votre contact : selection.recrutement@forem.be [objet de mail : **105434 - FORMATEURS CARROSSIERS-REPARATEURS AUTOMOBILE (H/F/X)**].

